



INVITATION

à l'Assemblée Générale Du Foyer Rural
d'Étaules

Vous êtes cordialement invité à participer à l'Assemblée générale ordinaire du
Foyer Rural d'Étaules qui aura lieu
Vendredi 06 Septembre 2024 à 20h30
Salle La Pléiade, chemin de sable Étaules

Ordre du jour :

- Signature des listes d'émargement, règlement des cotisations
- Approbation du CR de l'A G de 2023
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier, présentation,
- Approbation des différents rapports
- Budget prévisionnel 2024-2025
- Élection du Conseil d'Administration
- Questions diverses

A l'issue de cette AG, nous nous retrouverons autour du traditionnel pot amical.

Ce sera l'occasion de venir apporter votre soutien et votre contribution afin d'améliorer vos divers ateliers. Vous pourrez également vous exprimer pour dire comment vous souhaitez que se poursuivent les diverses activités de votre association.

Afin de bénéficier de l'assurance liée à votre cotisation dès le début de la saison 2023/2024, nous joignons la demande d'adhésion que nous vous remercions par avance de nous rapporter remplie lors de cette AG, avec le règlement, de préférence par chèque. Nous vous attendons tous avec plaisir.

La Présidente, Marie-Christine RAILHERE

POUVOIR : à remplir et à donner à un adhérent (un seul pouvoir par personne).

Je soussigné,

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'A.G. du foyer Rural d'Étaules du vendredi 06 septembre 2024

Signature :



Demande d'adhésion

Foyer Rural d'ÉTAULES
Saison : 2024/2025

Cadre réservé à l'administratif

Réglé 14 € 26 €

Chèque Espèces

Attestation de santé

Je, soussigné(e),

NOM, Prénom

Né (e) le :

Adresse :

Tél :

Courriel :

.@.

Accepte d'adhérer au Foyer Rural d'Étaules, pour la ou les activités suivantes :
(Noter en premier l'activité principale)

Je consens au traitement de mes données personnelles par le foyer rural

J'autorise le Foyer à publier les photos me concernant. Ces photos seront utilisées lors de réunions du Foyer Rural et pour la promotion des activités du foyer (article de journal, site internet du foyer ou bulletin municipal par exemple).

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le Foyer Rural s'engage à ne pas divulguer, transmettre ni partager vos données avec d'autres entités, entreprises ou organismes, hormis la Fédération Départementale (FDFR17). Vous disposez du droit de faire modifier ou supprimer vos données personnelles sur simple demande auprès du Président du Foyer Rural.

Fait à Étaules le :

Signature obligatoire :

Cotisation : 26 € par chèque de préférence, à l'ordre du Foyer Rural d'Étaules
ou 14 € pour les adhérents d'un autre Foyer Rural (compléter la ligne ci-dessous)

Nom du Foyer Rural

N° de la carte :

Extraits du règlement intérieur : (Règlement complet sur notre site internet)

Article 5-3 : L'adhérent qui a cotisé, en entrant dans un atelier, peut participer à n'importe quel autre atelier, sans frais supplémentaire, dans la limite des places disponibles (se renseigner auprès du responsable de cet atelier).

Article 5-5 : Les Foyers Ruraux Départementaux exigent une **Attestation de santé** pour les adhérents qui pratiquent des activités sportives. (Pour Étaules : Badminton – Folk - Gymnastique d'entretien – Initiation danses de bal – Marche sportive et nordique Randonnées pédestres -Tennis de table.)

De ce fait, l'adhérent, qui souhaite participer à l'une de ces activités, s'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication ou une attestation de santé.

Art 8 - L'adhésion au Foyer Rural d'Étaules se décompose en deux parties distinctes :

8- 1 L'adhésion à la fédération Nationale des Foyers Ruraux (16 € comprenant l'assurance)

Les adhérents des Foyers Ruraux des communes voisines peuvent participer à nos ateliers sans repayer cette cotisation. (inscrire le numéro de la carte adhérent)

8-2. La participation aux frais des ateliers fixée en A.G.